## La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centresbourgs, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

1 € de don au patrimoine = 21 € de retombées

\*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

### Votre don ira à un projet de qualité!

### ▶ Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à  $6\,\%$  du montant des dons.

Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre.

## **▶** Contacts



### **FONDATION DU PATRIMOINE**

Délégation Centre-Val de Loire 25, avenue de la Libération 45000 ORLÉANS

02 38 24 34 21

centrevaldeloire@fondation-patrimoine.org

www.fondation-patrimoine.org

Suivez-nous sur (7 (7) )

Pour tout envoi de dons: FONDATION DU PATRIMOINE Délégation Centre-Val de Loire BP 70289 75867 PDC PARIS 18

### **COMMUNE DE LES RESSUINTES**

3, rue du Perche Le Bourg 28340 LES RESSUINTES 02 37 37 60 79 mairie@ressuintes28.fr

www.lesressuintes.fr

## **▶** Nos partenaires





Document imprimé avec le concours du Crédit Agricole Val de France





## **FONDATION**

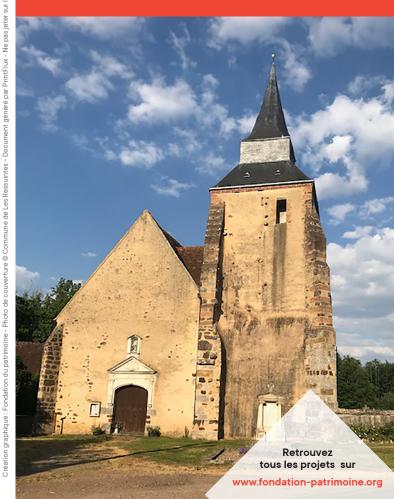


## ▶ Je donne!

Pour la restauration de

# l'église Notre-Dame

à Les Ressuintes



## ▶ Participez à la sauvegarde de l'église Notre-Dame

#### ◆ ◆ LE PROJET : RESTAURER L'ÉGLISE

L'objectif de ce projet est de restaurer l'église Notre-Dame, un édifice dont la construction remonte au XII° siècle, situé au cœur du village de Les Ressuintes, dont le nom trouve son origine dans la présence significative d'eaux stagnantes. L'église renferme quelques objets mobiliers protégés et présente des caractéristiques anciennes typiques de la région.

Un état sanitaire, réalisé par un cabinet d'architectes, a identifié plusieurs priorités, dont la restauration de la sacristie. La première phase comprend également la mise hors d'eau provisoire de la sacristie, réalisée en septembre 2023. Des travaux ultérieurs consisteront en la restauration du clocher, une dépose/repose intégrale de sa charpente, la réfection du beffroi, la restauration traditionnelle de la flèche, et le renouvellement de la couverture en ardoises. Ces interventions visent à assurer la préservation du patrimoine architectural et à permettre la tenue d'événements culturels tels que concerts et expositions à l'issue des travaux.

### ♦ ♦ LE LIEU ET SON HISTOIRE : DES ORIGINES ANCIENNES

L'église Notre-Dame date du XII° siècle. Bien que non classée aux Monuments Historiques, cette église a connu plusieurs modifications au fil des siècles, conservant des éléments anciens caractéristiques de la région. Outre son rôle cultuel, l'église a également été le sujet d'un récent état sanitaire mené par un cabinet d'architecte soulignant la nécessité de restaurations majeures.

Le village lui-même, entouré d'étangs et traversé par la Meuvette, affiche une histoire étroitement liée à l'eau. En plus de son patrimoine religieux, Les Ressuintes se distingue par ses trois étangs d'Haron, des Grenouilles et de la Richardière. La préservation de l'église contribuera à maintenir l'identité historique et culturelle de ce lieu, favorisant ainsi son attractivité, notamment pour la tenue d'événements culturels.

#### ◆ ◆ LA MOBILISATION : UN TERRITOIRE SOUDÉ

La restauration de l'église Notre-Dame de Les Ressuintes est portée par une collaboration entre la commune et des acteurs locaux. La mobilisation en faveur de ce projet est le fruit d'un engagement collectif visant à préserver le patrimoine architectural et culturel de la région. L'implication bénévole d'associations et d'habitants renforce l'aspect communautaire de cette initiative, soulignant l'importance de préserver l'héritage historique de Les Ressuintes. Grâce à ces efforts, l'église restaurée pourra non seulement accueillir des cérémonies cultuelles mais aussi s'ouvrir à des événements culturels, renforçant ainsi son rôle central dans la vie de la communauté.

Montant des travaux	71 558 €
Objectif de collecte	10 000 €
Début des travaux	2024

© Commune de Les Ressuintes







## ▶ Bulletin de don

## Oui, je fais un don pour aider la restauration de l'église Notre-Dame de Les Ressuintes

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

#### Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/92106 ou en flashant le QR code ci-contre.



### Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bon de souscription à <u>Fondation du patrimoine</u>, <u>DR Centre-Val de Loire</u>, <u>BP 70289</u>, 75867 <u>PDC PARIS 18</u>, accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine - Eglise de Les Ressuintes

Le montant de mor	n don e	st de _		€
Autres montants suggérés	□80€	□150€	□250€	□500€
Raison sociale* : Forme juridique* :				
Nom:				
Adresse :				
Code postal :	Ville:_			
E-mail :				
Téléphone :				

### ▶ Je bénéficie d'une réduction d'impôt

,							
Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €			
Coût réel après réduction de l' <b>impôt sur le revenu</b>	28 €	51 €	85 €	170 €			
	Réduction d'impôt de 66% du don dans la limite de 20% du revenu imposable.						
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €			
	Réduction d'impôt de 75 % du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).						
Coût réel après réduction de l' <b>impôt sur les</b> sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €			
	Réduction d'impôt de 60% du don dans la limite de 20 000 € ou de 5‰ du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.						

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail et établi à l'attention de l'émetteur domicilié à l'adresse figurant sur le chèque. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre

<sup>\*</sup> informations obligatoires pour les entreprises